

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2010

Le conseil municipal, dûment convoqué le 4 octobre 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Dominique PETRONE - Jacky NOUET – Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Jean-Pierre FONTIBUS - Corinne CASALS.

Excusés : Christophe COQUART - Christophe LAMBERT – Patrick DER-KEVORKIAN – Magali TAFARO – Murielle BARBECOT

Absent : Franck ALBANESE -

Secrétaire de séance : Corinne DECOLLONGE

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE CESSION DE TERRAIN DU DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire transmet la demande de M.MECHOUD qui souhaiterait acquérir une partie du domaine public attenant à sa propriété. Le conseil municipal à l'unanimité est contre cette cession.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Sur une proposition formulée par Madame la Présidente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Dombes s'est réuni le 23 septembre 2010 pour décider, à l'unanimité, les évolutions statutaires :

- Tourisme
 1. promotion touristique et coordination des acteurs locaux en partenariat avec l'office de tourisme et les autres acteurs dans le domaine du tourisme
 2. création et aménagement et gestion des équipements touristiques suivant : centre nautique des Autières et camping des Autières à Villars les Dombes.
 3. étude, signalétique, balisage et promotion des sentiers de randonnées du territoire Centre Dombes.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité, adopte la modification des statuts, proposée par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Dombes lors de sa réunion du 23 septembre 2010.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la surtaxe assainissement qui s'élève actuellement à 0,369 €/m³ et précise qu'il n'est pas nécessaire de revaloriser le montant de cette redevance pour maintenir l'équilibre financier du budget assainissement.

Le Conseil Municipal, vote à l'unanimité, le maintient de la surtaxe assainissement à 0,369 €/m³ pour l'année 2011.

ANNULATION DE TITRE

Monsieur le maire soumet à l'assemblée la demande de Mademoiselle Julie PERRONE d'annulation du titre n° 195 de l'année 2010 d'une somme de 100 €. La location de la salle des fêtes a été annulée pour des raisons de déménagement.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité d'annuler ce titre d'un montant de 100 €.

-

QUESTIONS DIVERSES

- Dominique PETRONE :
 - Courrier de Détente et Loisirs constatant que la salle des associations était très sale à 2 reprises
 - Suite à la demande de déplacement de la boîte aux lettres de la poste, l'assemblée refuse.
 - Journée porte ouverte Aquaculture LIATOUT samedi 16 octobre, une visite est prévue pour le conseil municipal à 11h30.
 - Modification de la voirie communautaire.
- Georges SILVESTRE :
 - présentation du projet de déchetterie à Villars les Dombes
 - Suite aux fortes pluies de juillet dernier qui ont engendré des inondations un chiffrage de l'élargissement et le nettoyage des fossés est en cours d'étude. Si ces travaux ne s'avèrent pas suffisants la création d'un bassin de rétention sera s'en doute envisagé.
- Jacky NOUET :
 - dossier ouvert pour le parcours santé.
- Corinne DECOLLONGE
 - Demande l'avis du conseil pour supprimer les commissions municipales sur le bulletin 2011, accordé à l'unanimité par l'assemblée.
Demande l'avis du conseil pour la demande d'un nouveau devis auprès de l'imprimeur pour le rajout d'un volet détachable en dernière de couverture.
 - Informe qu'une étude est en cours avec l'association du Restaurant scolaire pour passer à deux services tous les jours, suite à l'augmentation de fréquentation du restaurant scolaire.
 - Les 3 derniers agents de l'école qui n'avaient pas encore suivis la formation aux 1^{er} secours partent courant octobre.
 - Mmes MANCHES et SALERNO quittent l'équipe des bénévoles de la Bibliothèque, nous les remercions pour le travail fourni toutes ces années.
Mme ALLOUCHE Patricia intègre le groupe des bénévoles.
 - Suite à la demande, d'un emplacement pour stationner les bicyclettes à l'école, un sondage sera effectué par le biais des cahiers des enfants. A la suite de cela, les travaux pourront être envisagés.
 - Suite à une demande des commerçants et après étude, un stationnement minute devant les commerces sera mis en place. Une réflexion est en cours pour empêcher le passage des deux roues sous le porche entre le coiffeur et l'épicerie.
- Corinne TAPONAT

- Fait part de la demande d'un administré pour que les ordures ménagères soient ramassées deux fois par semaine. Cette requête est de la compétence de la Communauté de Commune.
 - Présente la première de couverture, ainsi que la nouvelle mise en page pour le bulletin municipal 2011.
- Jean-Pierre FONTIBUS
 - Fait remarquer le manque de civisme de certaine personne sur la commune, après avoir retrouvé au milieu d'un espace vert communal une couche culotte usager.

La séance est levée à 22h 50

D.PETRONE

J.NOUET

G.SILVESTRE

C.DECOLLONGE

C.CASALS

C.TAPONAT

C.JOSSERAND

JP FONTIBUS